

VILLABÉ, le 04 mars 2016

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABÉ se réunira,
en séance ordinaire,
LE VENDREDI 11 MARS 2016 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABÉ

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Fonctionnement du Conseil Municipal

- A- Installation d'un nouveau conseiller municipal.
- B- Modification de la composition des commissions municipales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.
- C- Remplacement d'un membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2015.

3. Porter à connaissance des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

4. Débat d'orientation budgétaire 2016

5. Affaires administratives

- A- Modification du règlement d'attribution et de calcul des subventions municipales.
- B- Marché de service pour un contrat d'exploitation des installations collectives de chauffage.
- C- Tarifs de la saison culturelle 2016.
- D- Modification du tableau des effectifs.
- E- Recherche de subventions dans le cadre du plan de soutien à l'investissement public local.

6. Urbanisme

- A- Elaboration d'un règlement local de publicité.
- B- Acquisition des parcelles de la propriété de Monsieur MANKA.

7. Questions orales

8. Informations

Karl DIRAT
Le Maire.

